



## BRIENON SUR ARMANCON

### PLAN LOCAL D'URBANISATION

---

#### 6.B. ANNEXES SANITAIRES

##### 1- NOTICE

*VU POUR ETRE ANNEXE A LA DCM D'ARRET DU :*



## Identification du document

Élément	
Titre du document	6.B.1. Notice des annexes sanitaires
Nom du fichier	6.B.1. Notice-des-annexes-sanitaires.docx
Version	12/11/2019
Rédacteur	CED
Vérificateur	EVC
Chef d'agence	EVC



## 1. NOTICE SUR LES RESEAUX ET LE TRAITEMENT DES DECHETS

---



## 1.1. Notice sur les réseaux et le traitement des déchets

### 1.1.1. Réseaux d'eau potable

Le Bourg de BRIENON et le Village de BLIGNY en Othe sont desservis par deux réseaux d'eau potable indépendants.

Ceux-ci sont exploités en régie directe par la Commune.

L'évolution de la consommation est la suivante :

#### EVOLUTION DE LA CONSOMMATION A BRIENON ET BLIGNY

Année	2015	2016	2017	2018
Volume consommé en m3	119 727	127 070	118 487	114 375

Source : Commune de Briennon-sur-Armançon 2019

#### 1.1.1.1. Réseaux d'eau potable de Bligny en Othe

Ceux-ci sont exploités en régie autonome Régate.

Le réseau de BLIGNY en Othe est alimenté par un captage, situé au Nord du Village, au lieu-dit "Saint Foin", via un réservoir situé au lieu-dit "les Fourneaux", au Nord-Est du village sur les hauteurs.

Il s'agit d'un réservoir semi-enterré de 50 m3, alimenté par une conduite en surpression, dont la côte trop-plein se situe à 150,36 mètres.

L'alimentation se fait gravitairement, sur la voie principale qui traverse le Village jusqu'à son extrémité Ouest et sur le route départementale.

#### 1.1.1.2. RESEAUX d'EAU POTABLE de BRIENON

L'alimentation en eau potable de BRIENON, est assurée par deux ressources :

- le forage de la "Croix Rouge", situé au Nord-Est de l'agglomération
- le captage de "Landuchy", situé à Champlost, au nord-Est.

Ce dernier assure environ les 2/3 de la ressource.

Les eaux sont dirigées par 2 pompes à partir du forage et gravitairement de la source de "Lauduchy" vers un réservoir situé à 200 mètres du forage, d'une capacité de 750 m3 et dont la côte trop-plein se situe à 111,80 mètres.

L'ensemble des eaux distribuées transitent vers ce réservoir. Les surpresseurs situés dans le local jouxtant l'usine de traitement (pesticides, nitrates) construite en 2019. L'ouvrage permet une remontée de la ligne piezométrique des eaux issues du réservoir, assurant ainsi une surpression suffisante pour l'ensemble du Bourg.

L'alimentation se fait, à partir d'un maillage principal empruntant :

- **pour le réseau surpressé à 2,5 bars :**
  - la route de "Vaudupuit" et la rue de la foire aux chevaux d'une part et le Bd. du Maréchal Leclerc (150 mm.), puis la grande rue et au-delà vers la rue du Port et la zone d'activités Sud (125 mm.).
- **pour le réseau surpressé à 3 bars :**
  - la route de "Vaudupuit" et la route de "Bussy" jusqu'au collège (200 mm.) et la rue Gustave Varenne, jusqu'à la place (100 mm.), pour les quartiers Ouest
  - la rue Marie-Nöel et la rue du Boutoir (150 mm.) pour le Nord-Est et la zone d'activités.



## 1.1.2. RESEAU d'ASSAINISSEMENT

Seul le Bourg de BRIENON est desservi par un réseau d'assainissement collectif.

Pour le Village de BLIGNY et les écarts, le recours à l'assainissement individuel était de règle. L'assainissement collectif est en cours de réalisation, rejoignant la STEP de Briennon via un poste de refoulement.

Toutefois, un schéma directeur d'assainissement a été réalisé en 2015. Le zonage d'assainissement validé par la commune est le suivant :

- **zone d'assainissement collectif pour :**
  - la totalité du bourg actuellement raccordé (ou raccordable),
  - les zones d'extensions prévues sur le bourg (projet de PLU, zones facilement raccordables),
  - le secteur de BREGNAU,
  - la zone industrielle et son extension projetée,
  - les Buttes et le Moulin Neuf,
  - la commune associée BLIGNY-EN-OTHE
  
- **zone d'assainissement non collectif pour le reste de la commune soit :**
  - Pré Clichy,
  - la ferme de Bouy,
  - les Terres de Noël (ferme) ;
  - sur le ru de Bord,
  - le Boutoir (ancien moulin),
  - Pré travaux,
  - le secteur Sud de la zone industrielle Est,
  - l'ancien moulin.

### 1.1.2.1. PRESENTATION GENERALE du RESEAUX d'ASSAINISSEMENT

Le réseau d'assainissement de BRIENON, exploité en régie autonome, est ancien et hétérogène.

La majorité du réseau est de type unitaire, bien que les quartiers plus récents et quelques secteurs disposent d'un réseau d'eau pluviale.

La station d'épuration est récente. Celle-ci fut mise en service le 13/12/2012.

Ce réseau, ainsi que la station, ont fait l'objet d'un diagnostic global en 2011. (Société BEREST)

### 1.1.2.2. ORGANISATION du SYSTEME d'ASSAINISSEMENT ACTUEL

65 % du réseau est de type unitaire et seuls les quartiers les plus récents bénéficient d'un réseau séparatif (eaux pluviales/eaux usées).

Tous les effluents sont repris par un poste de refoulement situé à l'entrée du chemin fontaine Saint Loup pour arriver à la station d'épuration qui a la cote de 0,92m - à l'exception de la partie Ouest du Bourg. L'absence de pente est compensée par deux postes de relèvement en cascade, situés sur la route de Joigny, avant le passage sous le canal, pour rejoindre les bords de l'Armançon.

La traversée du canal s'effectue par deux siphons (centre-ville et partie Est de la Ville).

- **Le réseau de Briennon se compose :**
  - 13 534 mètres de collecteurs unitaires,



## Reprise du Plan local d'urbanisme de Briennon-sur-Armançon

Objet : 5.2.1. Notice des annexes sanitaires

- 5 326 mètres de collecteurs d'eaux usées,
  - 5 286 mètres de collecteurs d'eaux pluviales,
  - 6 déversoirs d'orage,
  - 2 siphons pour la traversée du canal,
  - 1 siphon pour la traversée du Ru de Brignault,
  - 4 postes de relèvement, dont un dans le camping municipal et un pour la zone d'activités.
  - 1 poste refoulement chemin fontaine Saint Loup
- **Le réseau de Bligny se compose :**
    - 0 mètre de collecteurs unitaires
    - 4 063 mètres de collecteurs d'eau usées
    - 0 mètre de collecteurs d'eau pluviales
    - 1 poste de refoulement

Ce réseau fait l'objet d'un programme de réhabilitation (étude CENTRAL ENVIRONNEMENT).

### 1.1.2.3. SYSTEME de TRAITEMENT

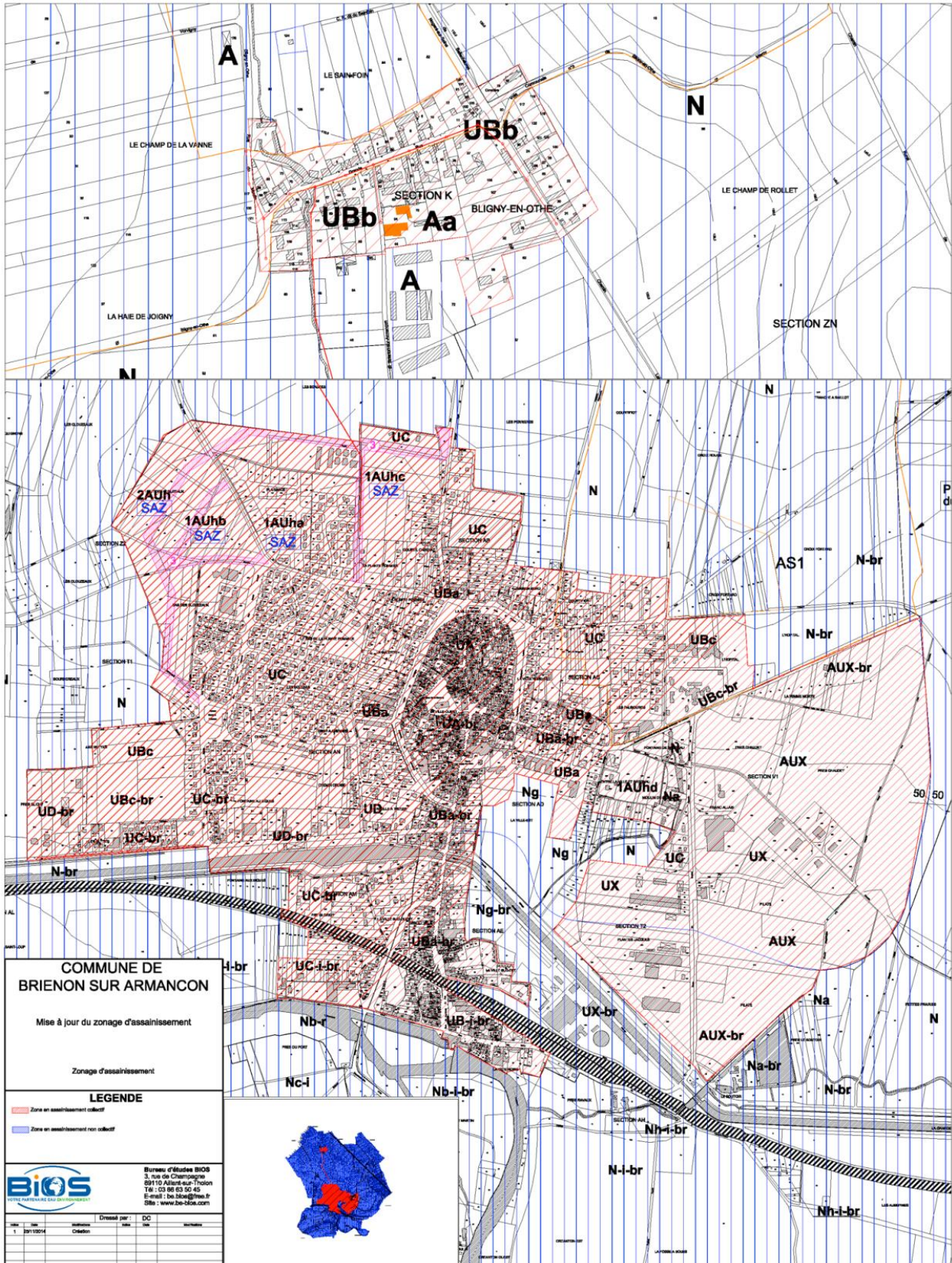
Dans le cadre du bilan-diagnostic réalisé par la SATESE en 2008, puis de l'avant-projet réalisé par le BEREST en 2010, ont été examinées différentes solutions de réhabilitation complète de la station.

C'est finalement le système dit à "boues activées, sur le site actuel (et dans l'emprise ancienne) qui a été retenu. La nouvelle station a une capacité de 4000 Eq/hab, construite en 2012.



## ZONAGE d'ASSAINISSEMENT INCLUANT le RESEAU COLLECTIF PREVU à BLIGNY

(Source : Cabinet BIOS)





### 1.1.3. TRAITEMENT des DECHETS

Le traitement des déchets est assuré dans le cadre du Syndicat Mixte du Sud de la Forêt d'Othe.

Le ramassage des déchets est assuré :

- 2 fois par semaines pour les déchets courants,
- 2 fois par mois pour le tri sélectif (cartons, plastiques, corps creux).

Le verre est collecté dans des containers mis à disposition sur la voie publique, en quatre emplacements.